

Procédure file

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Directive	2003/0310(CNS)	Procédure terminée
Impôts directs et taxes sur primes d'assurance: coopération administrative (modif. directives 77/799/CEE, 92/12/CEE)		
Sujet 2.70.01 Fiscalité et impôts directs 2.80 Coopération et simplification administratives		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Economique et monétaire		20/01/2004
		PSE RANDZIO-PLATH Christa	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Juridique et marché intérieur		22/01/2004
		PSE KOUKIADIS Ioannis	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunion 2575	Date 21/04/2004
Commission européenne	DG de la Commission Fiscalité et union douanière	Commissaire	

Evénements clés			
18/12/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0797	Résumé
12/01/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/03/2004	Vote en commission		
16/03/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0157/2004	
01/04/2004	Décision du Parlement	T5-0250/2004	Résumé
21/04/2004	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
21/04/2004	Fin de la procédure au Parlement		
04/12/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2003/0310(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2003)0797	18/12/2003	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0157/2004	16/03/2004	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0250/2004 JO C 103 29.04.2004, p. 0678-0764 E	01/04/2004	EP	Résumé

Acte final	
Directive 2004/106 JO L 359 04.12.2004, p. 0028-0029	Résumé

Impôts directs et taxes sur primes d'assurance: coopération administrative (modif. directives 77/799/CEE, 92/12/CEE)

OBJECTIF : modifier la directive 77/799/CEE du Conseil concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs, de certains droits d'accises et des taxes sur les primes d'assurance et la directive 92/12/CEE du Conseil relative au régime général, à la détention, à la circulation et aux contrôles des produits soumis à accises. ACTE LÉGISLATIF : Directive du Parlement européen et du Conseil. CONTENU : la lutte contre la fraude en matière de droits d'accises exige de renforcer la collaboration entre administrations fiscales à l'intérieur de la Communauté et entre celle-ci et la Commission conformément à des principes communs. Dans ce but, la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2003 (voir COD/2003/0309) relatif à la coopération administrative dans le domaine des droits d'accises rassemble toutes les dispositions visant à faciliter la coopération administrative en matière de droits d'accises, contenues dans la directive 77/799/CEE et dans la directive 92/12/CEE. Il est donc proposé de modifier ces directives en conséquence.?

Impôts directs et taxes sur primes d'assurance: coopération administrative (modif. directives 77/799/CEE, 92/12/CEE)

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission. Il considère qu'à l'heure actuelle, l'harmonisation des impôts indirects est difficilement réalisable par voie législative. Le renforcement de la coopération et de la coordination entre autorités fiscales est une formule temporaire nécessaire pour résoudre le problème de la diminution du produit de la TVA et des droits d'accises due à la fraude et à la criminalité organisée.?

Impôts directs et taxes sur primes d'assurance: coopération administrative (modif. directives 77/799/CEE, 92/12/CEE)

OBJECTIF : satisfaire aux nouveaux impératifs de la coopération administrative qui découlent du renforcement de l'intégration économique dans le marché intérieur.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2004/106/CE du Conseil modifiant la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs, de certains droits d'accises et des taxes sur les primes d'assurance, et la directive 92/12/CEE relative au régime général, à la détention, à la circulation et aux contrôles des produits soumis à accises.

CONTENU : le Conseil a adopté un règlement et une directive relatifs à la coopération dans le domaine des droits d'accises visant à renforcer l'échange d'informations entre les États membres. Le règlement définit un ensemble de conditions et de procédures pour permettre aux autorités administratives de mieux prévenir la fraude et les distorsions de concurrence dans les mouvements de produits soumis à accises

(voir COD/2003/0309).

La présente directive modifie la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle dans le domaine des impôts directs, de certains droits d'accises et des taxes sur les primes d'assurance et modifie la directive 92/12/CEE relative à la détention, à la circulation et aux contrôles des produits soumis à accises

ENTRÉE EN VIGUEUR : 24/12/2004

TRANSPOSITION : 30/06/2005

DATE D'APPLICATION : 01/07/2005